



1/8-MAJ-01/07/2022

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE : 3.9 / 3.12

Siège social

Centre SIGMA

1846, bd du Cerceron

83700 SAINT- RAPHAËL

☎ 09.54.8054.61

contact@formazurconseil.fr

BIENVENUE à FORMAZUR Conseil

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions.

Toute l'équipe de FORMAZUR Conseil vous souhaite la bienvenue au sein de son Organisme pour effectuer votre formation.

FORMAZUR Conseil vous accueille

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

FORMAZUR Conseil considère votre formation comme un moment clé dans votre parcours professionnel.

Votre Formateur(trice) vous remet ce livret dans lequel vous disposez des informations essentielles sur notre Organisme de formation et les moyens mis en œuvre pour assurer la qualité de nos actions de formation.

Nous nous engageons à respecter les principes fondamentaux d'Égalité des chances, de non-discrimination et d'Égalité Femmes Hommes et à informer le public accueilli dès son arrivée en formation.

FORMAZUR Conseil Siège social

Centre SIGMA - 1846, boulevard du Cerceron - 83700 St Raphaël ☎ 09 54 80 54 61

✉: contact@formazurconseil.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Siège social & site de formation de SAINT RAPHAËL

Centre SIGMA - 1846, boulevard du Cerceron - 83700 Saint-Raphaël - 09 54 80 54 61

Accès :

En voiture ou à pied

Boulevard du Cerceron, prendre la direction : Pôle Emploi de Saint-Raphaël / Déchèterie de Saint-Raphaël / Groupe scolaire STANISLAS / Caserne des Pompiers du Cerceron
Au rond-point **Carrefour des Anglais**, prendre à droite Boulevard du Cercéron ; au rond-point, continuer tout droit Boulevard du Cercéron sur 200 m ; au rond-point, continuer tout droit Boulevard du Cercéron et continuer sur 500 m
Au rond-point **Boulevard du Cercéron**, prendre à droite et entrer sur le parking du Centre SIGMA.

Bus

Ligne 12 - Aller jusqu'à l'arrêt Saint-Raphaël Gare Routière - Quai A.

Prendre la Ligne 12 direction Stanislas - Descendre à l'arrêt Stanislas

NOTE : Ces itinéraires vous sont fournis à titre indicatif.

Pour plus d'informations : Agence Agglobus St-Raphaël, ouvert du Lundi au Vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45 : 04 94 83 87 63 - 04 94 44 52 70

Restauration :

Boulangerie / Snack & Brasserie en bas du Centre SIGMA

Restauration rapide Mac Donald's, Centre commercial Leclerc & Brasserie à 1000m



FORMAZUR Conseil Siège social

Centre SIGMA - 1846, boulevard du Cerceron - 83700 St Raphaël ☎ 09 54 80 54 61

✉: contact@formazurconseil.fr

Site de formation de LE MUY – LES ARCS

1015, chemin de la Chabotte - Quartier ESCROY - 83460 Les Arcs - 09 54 80 54 61

Accès :

En voiture ou à pied

Prendre la **DN7** (Route d'Aix-en-Provence)

Puis prendre la **D10** (Route de Taradeau)

Tourner sur le **Cheminement Saint-Pierre** et continuer sur 140 mètres

Poursuivre, légèrement à droite, sur **Chemin de la Chabotte**

Tourner à droite, sur **Chemin de la Chabotte**

Bus

Toutes les informations sur www.tedbus.com/fr ou <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

Restauration :

Boulangeries / snacks à 1000 & 1600m

Centre commercial HYPER U à 3000m

Pizzeria Restaurant La Pinède à 6000m



FORMAZUR Conseil Siège social

Centre SIGMA - 1846, boulevard du Cerceron - 83700 St Raphaël ☎ 09 54 80 54 61

✉: contact@formazurconseil.fr



VOUS ARRIVEZ DANS L'ORGANISME DE FORMATION

Présentation de FORMAZUR Conseil

Présent sur le territoire Varois et spécialisé dans la Formation Professionnelle Continue depuis 1997, Formazur Conseil répond aux besoins des Entreprises de toutes tailles, Associations de toutes natures, Collectivités territoriales et Établissements publics, Fédérations et Syndicats professionnels ... principalement en région PACA, également sur le plan national.

FORMAZUR Conseil accompagne et forme des publics jeunes ou adultes, demandeurs d'emploi ou salariés en s'appuyant sur des financements publics et privés : OPCO, Etat, Région PACA, Départements, Communauté d'Agglomération, Communes, Pôle Emploi, Union Européenne, Entreprises et Particuliers.

Nous travaillons en partenariat avec le réseau CEP (Conseiller en Evolution Professionnelle) : Missions Locales, Agences Pôle Emploi, Cap Emploi, entreprises, services sociaux...

Les formations proposées peuvent être cofinancées par l'Union Européenne.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : www.formazurconseil.fr



VOS INTERLOCUTEURS

La Directrice et Responsable pédagogique : Alexandra FOURNET

Elle assure la coordination générale de l'équipe au service de la qualité du suivi des formations. Elle planifie l'ensemble de l'activité en fonction des ressources humaines et logistiques ainsi que des cahiers des charges.

Votre Référente Administrative et Conditions de vie du stagiaire, Handicap et Santé : Sabrina BALMAS

Ses missions :

- Vous accueil et vous informe
- Constitue les dossiers administratifs
- Effectue le suivi administratif post-formation
- Elle prend en compte vos éventuelles difficultés durant le temps de formation et les situations de handicap : accueille et informe la personne handicapée et organise la mise en œuvre de sa formation

Votre Formateur(trice) :

En lien avec la Responsable et l'équipe pédagogique, votre formateur(trice) veille à ce que votre formation soit adaptée à vos besoins et qu'elle respect les objectifs définis et contractualisés en amont, réalise vos évaluations et en assure le suivi, veille au respect du Règlement Intérieur.

Votre formateur(trice) est choisi(e) pour la pertinence de son expertise propre au sujet traité, pour sa connaissance du « terrain » (du monde de l'entreprise, du secteur d'activité et du métier concerné) et pour ses qualités pédagogiques.

FORMAZUR Conseil Siège social

Centre SIGMA - 1846, boulevard du Cerceron - 83700 St Raphaël ☎ 09 54 80 54 61

✉ : contact@formazurconseil.fr



NOS METHODES PEDAGOGIQUES

FORMAZUR Conseil met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées à chacun et à chaque module de formation, permettant à tous les stagiaires d'acquérir les nouvelles compétences et d'obtenir les certifications visées.

Toutes nos formations sont construites à partir :

- de vos besoins identifiés en amont
- des besoins spécifiques de votre entreprise
- des référentiels de formation en vigueur

Nous mettons en œuvre une démarche pédagogique centrée sur l'individualisation des formations et l'évaluation continue des acquis par le biais des évaluations formatives.

Un enseignement collectif mais un suivi individualisé : Afin de favoriser l'acquisition des compétences, la formation est modularisée dans le cadre d'un travail collectif mais avec un suivi individualisé.

L'utilisation de l'évaluation formative : L'évaluation formative est un outil de l'individualisation et est une activité d'apprentissage à part entière. Elle permet au stagiaire de construire son savoir en même temps qu'elle donne au Formateur-référent des éléments de connaissance sur le stagiaire pour imaginer d'autres solutions pour lui.

Une pédagogie éprouvée : C'est donc la méthode par objectifs qui est utilisée permettant un apprentissage plus concentré sur les compétences que le stagiaire doit intégrer.

Les épreuves certificatives ou habilitantes sont organisées selon les référentiels en vigueur de chaque formation (évaluation en fin de formation des connaissances théoriques par le biais de QCM ou d'un entretien individuel, évaluation des compétences par des mises en situation/pratique ...).

Les modalités d'organisation des certifications ou habilitations sont indiquées dans les programmes pédagogiques et présentées aux stagiaires en début de formation.

Nous délivrons les certifications et habilitations, accompagnées systématiquement des attestations individuelles de fin de formation mentionnant le niveau des compétences acquises, la sanction de la validation et les préconisations en cas d'échec.

Le stagiaire au cœur du processus d'apprentissage : VOUS êtes acteur de VOTRE formation. Votre formateur (trice) s'appuie sur votre participation et votre expérience pour compléter et/ou corriger vos connaissances et votre pratique. L'interactivité est permanente dans nos stages.

Les méthodes, moyens et outils pédagogiques, propres à chaque formation, sont mentionnés dans le programme de votre formation.

Les méthodes et techniques pédagogiques utilisées sont résolument actives et expérimentales.

Elles alternent théorie, explications et pratique. La mise en application pratique des outils partagés et des méthodes transmises est grandement favorisée. Afin de faciliter les apprentissages, votre formateur(trice) travaille sur des situations professionnelles.

La formation débute par des objectifs qui sont mesurés en fin de formation.

Votre formateur(trice) construit avec vous un plan d'actions personnalisé.

FORMAZUR Conseil Siège social

Centre SIGMA - 1846, boulevard du Cerceron - 83700 St Raphaël ☎ 09 54 80 54 61

✉ : contact@formazurconseil.fr



CONSIGNES DE SECURITE

En cas d'urgence :

Veuillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.

En cas d'accident :

Appel du SAMU : composer le 15, puis prévenir l'accueil

En cas d'incendie :

Appel des Pompiers : composer le 18, puis prévenir l'accueil

Déclencher l'alarme sonore à l'aide des boutons poussoirs et évacuer jusqu'au point de rassemblement.

Le 112 : le numéro d'urgence européen

- Depuis votre téléphone mobile
- Valable pour les cas d'urgence relevant du 17 (police) ou du 18 (pompiers)

Le 114 : le numéro pour les personnes sourdes et malentendantes

Ligne accessible uniquement par Fax ou **SMS**. Elle ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques.



REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires de la formation professionnelle continue qui doivent s'y conformer sans restriction, ni réserve.

Il est affiché et consultable dans les locaux, et vous est adressé avec le dossier de convocation.

Ce dernier précise :

- L'ensemble des droits et obligations de l'organisme à l'égard des stagiaires
- Les règles de vie liées à votre participation à une formation professionnelle et les modalités de règlement des incidents susceptibles de se produire durant la formation
- Votre obligation d'assiduité et d'émarger en ½ journée sur l'état de présence



RUPTURE DE PARCOURS / ABANDON D'UNE FORMATION

Nous mettons tout en œuvre pour que vous puissiez suivre l'intégralité de votre formation ou aller au bout de votre parcours de formation.

Notre service Accueil vous informe et vous oriente, un référent handicap est à la disposition des personnes en situation de handicap, la responsable pédagogique vous explique le contenu et le déroulement de la formation et vérifie en amont l'adéquation de votre choix de formation avec les prérequis, vos besoins et votre projet professionnel, nous mettons en œuvre un suivi individualisé et personnalisés avec des entretiens individuels à la demande, nous contrôlons 2 fois par jour les absences.

En cas d'absence, le formateur prévient notre service administratif qui contacte l'employeur.

Votre convocation rappelle l'ensemble des informations permettant d'assurer votre présence.

En début de formation, le formateur fait un tour de table pour mesurer vos attentes.

Dans le cas où vous souhaiteriez malgré tout abandonner en cours de formation, merci de bien vouloir vous rapprocher de notre responsable pédagogique et de compléter le questionnaire qui vous sera alors remis.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

En France, les personnes peuvent avoir accès à la formation tout au long de leur vie.

- **FORMATION INITIALE** scolaire ou universitaire pour les élèves et étudiants
- **FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE** pour toute personne, jeune ou adulte, déjà engagée dans la vie active

❖ La Formation Professionnelle Continue :

La FPC mobilise l'État, les Conseils Régionaux, les OPCO, ainsi que les entreprises, les organismes de formation publics et privés, les organisations professionnelles, syndicales et familiales.

1. Les régions et l'Etat se partagent la responsabilité de la mise en œuvre de la FPC.

- Les régions ont une compétence générale en matière d'apprentissage et de formation professionnelle. Elles élaborent leur propre politique de formation
- L'Etat exerce des compétences limitativement énumérées par la loi.

2. Les organisations professionnelles et syndicales participent à l'élaboration des dispositions relatives à la FPC au sein des OPCO, concourent à leurs mises en œuvre et à la gestion des contributions des entreprises.

Développer ses compétences, les valoriser, choisir, changer de métier, trouver sa voie professionnelle ou en changer sont les questions quotidiennes de celles et ceux qui souhaitent agir pour construire leur parcours professionnel ou faire évoluer leur carrière.

Des outils, des dispositifs, des moyens existent pour vous aider à faire le point, à faire vos choix ou tout simplement, à renforcer vos compétences, que vous soyez jeunes, demandeurs d'emploi, ou salariés.

La réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2015, a mis en œuvre deux outils principaux :

❖ Le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)

Désormais, chaque salarié devient acteur de l'évolution de ses compétences, en partenariat avec son employeur ou avec son conseiller Pôle Emploi, Mission Locale, ou OPCA.

Pour vous guider dans cette évolution, vous pouvez à tout moment vous faire accompagner par un opérateur du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Pour accéder au Conseil en Évolution Professionnelle, il faut vous rapprocher de :

- l'OPCO correspondant à la branche professionnelle de l'activité de votre entreprise si vous êtes salariés ou du FONGECIF
- votre Agence Pôle Emploi, Mission Locale (jeunes 16-25 ans), APEC (cadres), Cap Emploi (si vous avez une reconnaissance en tant que Personne Handicapée), ou les services publics régionaux d'orientation (CARIF Espace Compétences en PACA).

❖ Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Le CPF, un compte alimenté en Euros chaque année au mois d'avril, est utilisable par toute personne, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation. Il est désormais attaché à chaque individu et le suit tout au long de sa vie professionnelle.

Le CPF peut vous donner accès à des formations qui vous permettront d'acquérir des compétences répondant aux besoins des employeurs et en phase avec les secteurs d'activités les plus porteurs. En vous rendant sur le site <http://www.moncompteformation.gouv.fr>, vous pourrez créer votre compte, connaître vos droits au CPF, ses modalités de mise en œuvre, accéder à la liste des formations éligibles et vous inscrire directement.



8/8-MAJ-01/07/2022



MES NOTES...

This image shows a full page of white paper with horizontal blue dashed lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.[illegible]

FORMAZUR Conseil Siège social

Centre SIGMA - 1846, boulevard du Cerceron - 83700 St Raphaël ☎09 54 80 54 61

✉ : contact@formazurconseil.fr